

QUESTIONS DIVERSES...

AFFAIRE N° 31/7 - CANTINES SCOLAIRES - Virement de crédits d'article à article.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames Messieurs et Chers Collègues,

Lors de la préparation du Compte administratif des Cantines scolaires - Exercice 1980 - il a été constaté un dépassement de crédit de 19 990, 33 Frs à l'article 633 (Petit matériel) .

Compte tenu des disponibilités de l'article 615 ( Rémunérations diverses ), je vous propose d'effectuer un virement de crédit de la même somme (19 990,33) à cet article.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

---

VC - St. Denis le 31 Mars 1981  
P/le Préfet, le Secrétaire Général  
Signé: Didier CUSTOUMET  
Pour Copie Certifiée Conforme  
P/le Préfet, le Chef de Bureau délégué  
Jacques Lacoste